

## Solutions fiscalement optimisées

**Voix:** Vous avez épargné au fil des ans et investi sagement en vue de la retraite... mais vos économies ne sont pas à l'abri des conséquences fiscales.

Si vous détenez des placements non enregistrés, vous devez décider du traitement fiscal de votre revenu de retraite. Vous connaissez déjà quatre options, mais étiez-vous au courant qu'un cinquième choix s'offre aux Canadiens? Il s'agit du remboursement de capital, une pratique courante.

Un remboursement de capital, c'est un peu comme si la somme initialement investie vous était rendue. Vos gains restent dans votre compte de placement plus longtemps, parfois pendant des décennies.

Le plus beau dans tout ça, c'est que vous ne payez pas d'impôt sur le remboursement de capital puisqu'il s'agit de votre placement initial. Pas mal, hein?

Et c'est là que les Solutions fiscalement optimisées de Fidelity entrent en jeu.

Vous devrez éventuellement payer des impôts sur vos gains, c'est inévitable, mais les Solutions fiscalement optimisées de Fidelity vous donnent la liberté de choisir le moment opportun.

Non seulement vous pouvez reporter une partie de l'impôt pendant votre retraite, mais vous pouvez aussi contrôler la nature de votre revenu imposable.

Avec les fonds de Catégorie de Société de Fidelity, seuls les gains en capital, les dividendes canadiens et le remboursement de capital figurent sur votre feuillet d'impôt et ceux-ci sont tous imposés à des taux inférieurs à ceux des intérêts et des revenus étrangers.

D'autres placements peuvent générer des intérêts et des revenus étrangers susceptibles d'entraîner des impôts plus élevés.

De plus, certains types de placements ne vous permettent pas de profiter du remboursement du capital.

D'un point de vue fiscal, c'est comme payer des impôts avant que ce soit réellement nécessaire.

Les Solutions fiscalement optimisées de Fidelity combinent les avantages de la Catégorie de Société et des Versements fiscalement optimisés. Elles peuvent diminuer votre taux d'imposition marginal, ce qui réduit l'impôt à payer, pour une retraite plus confortable.

Elles peuvent également diminuer, voire éliminer, la récupération de prestations de la Sécurité de la vieillesse.

Payer moins d'impôts, ça fait toujours du bien!

Avec les Solutions fiscalement optimisées de Fidelity, vous contrôlez vos liquidités, de sorte que vous pouvez augmenter ou diminuer votre revenu mensuel à tout moment.

Enfin,

Vous pouvez toujours choisir de payer votre impôt plus tôt, mais en le reportant, vous laissez plus d'argent dans votre compte de placement et profiter davantage de la croissance composée.

Fidelity vous propose une solution optimisée pour que vos rêves de retraite deviennent réalité.

Renseignez-vous sur les Solutions fiscalement optimisées de Fidelity auprès de votre conseiller.

Payer moins. Payer plus tard. Profitez-en.

Pensez à demain et restez à l'avant-garde.

Tout placement effectué dans un fonds commun de placement, un FNB ou une stratégie de répartition de l'actif peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds commun de placement ou d'un FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Un remboursement de capital réduit le prix de base rajusté (PBR) d'un placement. L'impôt sur les gains en capital est reporté jusqu'au rachat des parts ou jusqu'à ce que le PBR devienne inférieur à zéro. Les investisseurs ne doivent pas confondre ce taux de distribution de liquidités et le taux de rendement d'un fonds. Bien que les porteurs de parts de séries fiscalement avantageuses (les Versements fiscalement optimisés) de Fidelity puissent reporter certains gains en capital, ils devront néanmoins payer l'impôt sur les distributions de gains en capital découlant de la vente de placements par les gestionnaires de fonds, ainsi que sur les distributions d'intérêts et de dividendes. Les Versements fiscalement optimisés comportent une distribution de fin d'année qui doit être réinvestie dans des titres additionnels du fonds applicable. Les distributions mensuelles de liquidités du programme de Versements fiscalement optimisés ne sont pas garanties; elles seront ajustées de temps en temps et pourraient comporter un revenu.

Si un Fonds de la Catégorie de Société enregistre un revenu ordinaire (intérêts, revenu de source étrangère et revenu tiré de certains dérivés) supérieur à ses charges, la Catégorie elle-même (c'est-à-dire le Fonds en question) pourrait devoir payer de l'impôt, ce qui pourrait réduire l'avantage fiscal qu'elle procure.

Ces renseignements sont de nature générale et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations ou des conseils d'ordre fiscal. La situation de chaque investisseur est unique et devrait être examinée par les conseillers juridique et fiscal de ce dernier.